

Egun on,

comme décidé lors de la dernière AG (*ou de notre conseil d'administration*), nous vous proposons désormais de payer chaque mois votre cotisation à notre association (*ou nom de l'association*) en eusko, par virement automatique, ce qui vous demande juste d'ouvrir un compte eusko (cela prend 5 mn en ligne) puis de nous renvoyer l'autorisation de prélèvement en pièce jointe.

C'est important pour notre association pour plusieurs raisons :

1. Nous recevrons de la part de l'Eusko un dont équivalent à 3% du montant de vos cotisations mensuelles, et de toutes les dépenses que vous ferez en eusko
2. L'Eusko permet au quotidien de relocaliser l'économie, ce qui renforce aussi l'économie locale, et donc participe à préserver nos emplois sur notre territoire, ce qui est important pour nous, et pour nos enfants
3. Les commerces et entreprises du réseau Eusko s'engagent aussi pour l'euskara : 144 ont déjà mis en place un affichage bilingue. Pour nos enfants, il est important de voir que l'euskara est présent dans la vie de tous les jours, notamment dans les commerces
4. L'Eusko, c'est aussi bien sûr un projet pour agir contre les dérèglements climatiques, car en tissant du lien entre entreprises du Pays Basque, il développe les échanges locaux, relocalise l'économie, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport

Nous avons signé une Charte d'engagements avec l'Eusko pour nous fixer des objectifs, le principal étant que cette année 25 adhérents aient ouvert un compte et paient l'ikastola en eusko. De son côté, l'Eusko s'est engagé à nous accompagner pour que nous puissions réutiliser tous les eusko que nous recevrons (fournisseurs, achats, etc.).

**Maintenant, pour passer à l'action, c'est très simple :**

- Ouvrez un compte eusko en cliquant ici : <http://www.euskalmoneta.org/ouverture-de-compte.php>.
- Dans la case « Association parrainée », choisissez si possible (*nom de l'association*)
- Renvoyez-nous par mail ou laissez (*dans un endroit au sein de l'association*) l'autorisation de prélèvement ci-jointe

Important : chaque personne ouvrant un compte eusko doit l'alimenter régulièrement, en mettant en place un change automatique mensuel : l'Eusko prélèvera sur votre compte en banque X euros le 10 du mois, et créditera sans frais 48h après X eusko sur votre compte eusko.

Pour le montant de ce change automatique, vous pouvez mettre le montant de votre cotisation mensuelle à notre association + au moins 50 eusko pour tous les achats que vous pourrez réaliser en eusko au quotidien. Vous trouverez en pièce jointe, l'annuaire de l'eusko (*nom de la zone*).

Dernière chose : l'ouverture et l'utilisation d'un compte eusko sont gratuites, sans aucun frais, il faut seulement adhérer à l'Eusko pour être légalement autorisé à utiliser l'eusko, ce qui coûte 12€/an en tarif de base, et 5€/an pour le chômeurs et titulaires de minima sociaux.

Pour plus d'infos sur le fonctionnement de l'Eusko : [www.euskalmoneta.org](http://www.euskalmoneta.org).

Milesker eta laster arte !

Signature